

COMMUNE DE



LA GOUTELLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2020 À 20H00

PRESENTS :

Laurette BREDECHE	Dominique FOURNIER	Franck PÈRE
Josette CHANTERANNE	Emmanuel GAUDY	Charles REY
Odile CHOMETTE	Ida GIRAUD	Frédéric SABY
Fernand DE CASTRO	Françoise IMBAUD	Bernard THOMAS
André FOURNIER	Marie-Jeanne LABONNE	Didier VILLEDIEU

INVITEE :

- ✓ Justine SUDRE, cabinet EGIS

ORDRE DU JOUR :

1. Validation de l'ordre du jour
2. Validation du compte rendu du conseil municipal du 1er juillet 2020
3. Projet de construction d'une nouvelle station d'épuration : validation du choix des entreprises
4. Adhésion à l'assistance retraite du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
5. Adhésion à la convention santé/sécurité du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
6. Participation financière au Fond de Solidarité Logement
7. Validation de l'Etat de l'Assiette pour la campagne ONF 2021
8. Rénovation de l'ancien presbytère : validation de l'avenant du lot n°2 menuiserie
9. Décision modificative budget principal
10. Désignation du correspondant Défense
11. Modification des contrats de travail du personnel de l'école communale
12. Suppression d'un poste d'adjoint technique
13. Question diverses

- La séance débute à 20H00.

- ✓ Nomination d'une secrétaire de séance : Marie-Jeanne LABONNE

La séance débute par l'intervention de Madame Justine SUDRE, représentante de la Société EGIS EAU en charge de l'étude du projet de construction de la nouvelle station d'épuration et de réhabilitation des réseaux.

Madame SUDRE présente le projet et son état d'avancement aux membres du Conseil Municipal.

1. VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire propose une modification de l'ordre du jour.

En effet, le projet de la nouvelle station d'épuration peut être éligible au dispositif « Bonus Relance Economique », mis en place par la Région Auvergne Rhône-Alpes, et qui vise à soutenir la commande publique locale dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Il propose donc, de supprimer le point n°3 et de le remplacer par la demande de cette nouvelle subvention, sachant que les travaux ne commenceront pas avant le printemps prochain.

✓ Vote : 15 voix pour

2. VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/07/2020

✓ Vote : 15 voix pour

3. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place le dispositif « Bonus, Relance Economique » pour lequel le projet de construction de la nouvelle station pourrait être éligible. La somme maximale qui peut être allouée est de 15 000 €.

Le Maire demande l'autorisation de solliciter cette subvention et s'engage à ce que les travaux ne débutent pas avant la réception de la décision d'acceptation ou de refus de la part du Conseil Régional.

D'autre part, il informe qu'une autre demande de subvention complémentaire, à laquelle la commune peut également prétendre, a été sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau. Elle est de 10% du montant de la subvention initiale.

✓ Vote : 15 voix pour

4. ADHESION A LA CONVENTION RETRAITE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Frédéric SABY propose de reconduire l'adhésion à la convention retraite auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Elle consiste en l'accompagnement de la collectivité locale pour la constitution des dossiers retraite des agents affiliés à la CNRACL.

La convention sera validée pour la durée du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 et pour un montant de 150 € par an.

✓ Vote : 15 voix pour

5. ADHESION A LA CONVENTION SANTE/SECURITE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE.

Frédéric SABY propose de reconduire l'adhésion à la convention Santé/Sécurité auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale qui prévoit notamment le suivi médical des agents, la prévention en matière de risques professionnels, l'amélioration des conditions de travail.

La convention sera signée pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour un montant de 102€ par an et par agent.

✓ Vote : 15 voix pour

6. PARTICIPATION FINANCIERE AU FOND SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Frédéric SABY propose d'octroyer la somme annuelle de 300 € au FSL et ceci pour la durée du mandat. L'an dernier la participation de la commune était de 250 €.

Ce dispositif géré par le Conseil Départemental, permet de venir en aide aux personnes défavorisées, en matière de logement et de dépenses énergétiques notamment.

✓ Vote : 15 voix pour

7. VALIDATION DE L'ETAT DE L'ASSIETTE POUR LA CAMPAGNE ONF 2021

Les coupes prévues en 2021 seront effectuées sur la parcelle N°1 de la forêt de la Quarte sur une superficie de 2,73 HA et pour un volume présumé de 55 m³. L'Office Nationale des Forêts (ONF) gèrera la totalité de l'exploitation.

✓ Vote : 15 voix pour

8. RENOVATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE : AVENANT LOT N°2 « MENUISERIE »

Frédéric SABY fait un point de situation sur l'avancement des travaux et explique que sur proposition de l'architecte en charge du suivi des travaux, il faut prévoir la pose de 2 blocs porte coupe-feu avec seuil et en acier, pour les entrées des logements.

Ce choix entraîne un coût supplémentaire de 674€ HT par rapport au marché initial (soit 1332€ au lieu de 658€) et nécessite de valider un avenant au marché signé pour le lot N°2 « menuiserie ».

✓ Vote : 14 voix pour et 1 contre

9. DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL

Marie-Jeanne LABONNE explique que pour pouvoir régulariser une dette de redevance de la part de l'opérateur SFR pour l'antenne implantée sur notre commune, il faut procéder à une annulation de cette dette avant de présenter une

nouvelle facturation auprès de la société HIVORY qui gère dorénavant le paiement des redevances de l'opérateur SFR.

En conséquence, il est nécessaire d'abonder la ligne « titre annulés » du budget principal et de réduire du même montant la ligne « divers » de ce même budget.

✓ Vote : 15 voix pour

10. DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Le Ministère des Armées demande la désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune en vue de développer les relations entre les services des forces armées, le Ministère des Armées, les élus et les concitoyens. Le correspondant défense sera un interlocuteur pour le Ministère des Armées en matière des questions de défense.

Emmanuel GAUDY propose sa candidature pour cette fonction.

✓ Vote : 15 voix pour

11. MODIFICATION DES CONTRATS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE L'ECOLE COMMUNALE

Dominique FOURNIER se retire des discussions et du vote sur ce point.

Marie Jeanne LABONNE présente les nouveaux contrats qui ont été proposés aux 3 agents de l'école communale après la répartition du temps de travail annualisé d'un Agent Technique Territorial qui a fait valoir ses droits à la retraite en date du 1^{er} août 2020 et qui ne sera pas remplacé :

- Agent Technique Territorial (cantinière) : annualisation à 24h30 au lieu de 22h30 hebdomadaires.
- Agent Technique Territorial (école) : annualisation à 25h30 au lieu de 21h hebdomadaires.
- Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles : annualisation à 23h30 au lieu de 19h hebdomadaires.

Pour la première, il est nécessaire de délibérer pour une modification du contrat, alors que pour les 2 autres, il convient de délibérer pour une suppression de leur poste actuel et pour une création d'un nouveau poste puisque l'augmentation du temps de travail est supérieure à 10%.

L'ensemble des modifications prendront effet au 1^{er} octobre 2020.

✓ Vote : 14 voix pour

12. SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Frédéric SABY rappelle le départ en retraite en date du 1^{er} août 2020 d'un Adjoint Technique Territorial exerçant au sein de l'école communale. Compte tenu que cet agent ne sera pas remplacé, il convient de supprimer ce poste (à temps non complet) et, en conséquence, de modifier le tableau des effectifs de notre collectivité.

✓ Vote : 15 voix pour

13. QUESTIONS DIVERSES

- Un agent de La Mission Locale de notre secteur est venu présenter à la mairie les différentes actions menées en faveur des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté (déscolarisation, recherche d'emploi...).
- Françoise IMBAUD et Frédéric SABY font un compte rendu du dernier conseil communautaire : aides prévues pour les entreprises du territoire « Chavanon Combrailles et Volcans » suite aux pertes subies en raison de la crise sanitaire, possibilité de financement des mises aux normes en matière d'assainissement non collectif, participation au financement des travaux sur la ligne ferroviaire Le Mont Dore-Volvic.
- Une opération de broyage des végétaux est prévue par le SICTOM sur notre commune le samedi 17 octobre de 9H à 12H.
- Frédéric SABY fait un point sur le projet de Plan Local d'Urbanisme : après les précisions restant à apporter au sujet de la rétention foncière par le bureau d'études DEDALE SCOP, le projet sera « arrêté » lors d'un prochain Conseil Municipal afin de pouvoir lancer l'enquête publique.
- Concernant l'adressage, il a fallu apporter des dernières modifications qui seront à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Fin de la séance à 23h30.

La secrétaire

Le maire